

CORRESPONDANCE COMMERCIALE

LETTRE DE CONTRE-OFFRE

Définition : « La contre-offre constitue un pouvoir de négociation entre le vendeur et l'acheteur. Elle peut faire suite à une proposition d'achat ou de vente. Elle a pour but d'inclure ou d'exclure certaines conditions du contrat ou d'y apporter des modifications. Elle peut être acceptée, refusée ou suivie d'une autre contre-offre et ainsi de suite jusqu'à ce qu'une contre-proposition soit acceptée sans condition. Cela vaudra alors comme vente ou contrat. Il est à noter que lors d'une contre-offre, toutes les contre-propositions précédentes ne sont plus prises en compte, il est alors indispensable de s'assurer que les points préalablement concordants soient repris. » (Cf. <http://www.immoparticipatif.fr/faq/definition-contre-offre/>, 06 novembre 2018)

Consigne : Vous travaillez à la succursale lausannoise de Golay Immobilier, au service de location des objets commerciaux (Rue du Grand-Chêne 2, Case Postale 7271, 1003). Entre autres biens, vous avez la charge du local commercial N° 2641.012021, d'approximativement 90m², destiné à des bureaux ou à un cabinet médical, situé au 2^e étage du numéro 3, Rue de la Caroline. L'annonce prévoit un loyer mensuel de 4000.- francs, auxquels s'ajoutent 200 francs de charges. Peu de locataires potentiels se sont présentés à ce jour. Un seul intérêt ferme a été manifesté, par la D^{resse} Doréal (Chemin du Noyer 7, 1008 Lausanne). Toutefois, celle-ci vous a adressé une contre-proposition pour un total 4000.- francs (supprimant donc le montant des charges), faisant valoir le délabrement du parquet, l'ancienneté de la plomberie et l'absence de toilettes distinctes pour les employés et les clients.

Après concertation avec votre chef de service, cette contre-proposition a été jugée excessive ; vous êtes en mesure, cependant, de réduire de cent francs le montant du loyer et devez envoyer une contre-offre allant dans ce sens.

Écrivez donc la lettre présentant cette contre-offre, en vous attendant à la structure suivante :

§1 : accusé de réception ; remerciements pour l'intérêt manifesté.

§2 : Refus de la contre-proposition.

§3 : Contre-offre ; (délai de validité).

§4 : Formule de salutations.